

## ERRATUM

### Etude comparative des stratégies de gestion du combustible nucléaire belge

Volume 2.

Numéro de page	Remarque
3	« Les déchets issus du retraitement (complet ou partiel) sont vitrifiés, cimentés ou compactés en fonction de leur nature et sont ensuite conditionnés en vue de leur enfouissement en site de stockage géologique, les matières recyclées peuvent être réinjectées dans le cycle. » <b>Eclaircissement</b> : Depuis déjà quelques années, le retraitement ne donne plus lieu à la production de déchets cimentés.
3	Une stratégie que nous avons appelée « séparation poussée » qui est proche de la stratégie <b>retraitement</b> dans son principe, (...)
4	Un autre exemple est celui des Pays-Bas, qui ont opté <b>pour un retraitement total du combustible suivant les techniques disponibles actuellement, suivi d'un entreposage intermédiaire d'une période allant jusqu'à cent ans.</b>
19	La décision de principe demandée par l'ONDRAF prévoit que le dépôt géologique soit situé en Belgique, dans de l'argile <b>peu indurée</b> .
19	<del>Tous les trois ans</del> <b>Périodiquement</b> , l'ONDRAF réévalue le coût futur du dépôt.
24	2100 : début de la campagne d'enfouissement <b>des déchets issus du retraitement</b> ; 2110 : fin de la campagne d'enfouissement <b>des déchets issus du retraitement</b> ;